



Conférence sur l'avenir de l'Europe

Rapport de synthèse de la première réunion constitutive du conseil exécutif de la conférence sur l'avenir de l'Europe

Mercredi 24 mars 2021

17 heures-19 heures, bâtiment Europa (salle de réunion S7, réunion hybride)

Participants: voir la liste des participants figurant en annexe

Résumé et conclusions:

Le conseil exécutif de la conférence sur l'avenir de l'Europe a tenu sa première réunion constitutive le 24 mars 2021 dans les locaux du Conseil (en format hybride), à la suite de la lettre d'invitation adressée par les trois présidents des institutions de l'UE. Le conseil exécutif supervisera les travaux, les processus et l'organisation de la conférence.

La première réunion, coprésidée par Ana Paula ZACARIAS, secrétaire d'État portugaise aux affaires européennes, Dubravka ŠUICA, vice-présidente de la Commission européenne, et Guy VERHOFSTADT, député au Parlement européen, s'est déroulée dans une atmosphère constructive et positive. Les participants ont confirmé leur volonté de coopérer de manière inclusive et transparente pour que la conférence soit un succès, et ont souligné que le conseil exécutif doit ne faire qu'un dans l'action.

Le conseil exécutif a pris de premières mesures pour faire en sorte que les citoyens puissent bientôt commencer à contribuer à la conférence, en particulier sur la plateforme numérique multilingue. Les participants ont réservé un très bon accueil à la plateforme, et tous se sont déclarés favorables à son lancement rapide. Dans la perspective de la prochaine réunion du conseil exécutif, des suggestions seront encore formulées pour répondre aux questions soulevées sur l'intitulé des thèmes, en vue d'approuver le lancement de la plateforme pour le 19 avril 2021. Le conseil exécutif a décidé de laisser au secrétariat commun le soin de définir l'identité visuelle, avec le soutien des services de communication respectifs.

Le conseil exécutif a examiné la possibilité d'organiser un événement officiel le 9 mai à Strasbourg, ainsi que, le cas échéant, une première assemblée plénière de la conférence le 10 mai (en fonction des restrictions imposées en raison de la pandémie de COVID-19). Il a également procédé à un échange de vues sur ses méthodes de travail internes et sur les méthodes de travail de l'assemblée plénière. Un projet de méthodes de travail de la conférence (conseil exécutif et assemblée plénière) sera élaboré en vue d'être examiné et approuvé lors de la prochaine réunion du conseil exécutif.

La prochaine réunion du conseil exécutif est prévue le 7 avril 2021.

1. Observations liminaires et échanges de vues

Lors de cette réunion constitutive du conseil exécutif, tous les représentants et observateurs ont fait de brèves observations liminaires. Tous ont confirmé leur volonté de coopérer de manière inclusive et transparente et de faire en sorte que la conférence soit un succès.

Ana Paula ZACARIAS (coprésidente), secrétaire d'État portugaise a présidé ce point de l'ordre du jour et souligné la nécessité de travailler ensemble d'une manière inclusive et transparente. Elle a indiqué que les travaux se fonderaient sur la déclaration commune.

Les coprésidents ont insisté sur le caractère inédit de la conférence, qui offre une occasion unique de définir une voie commune pour l'avenir, les trois institutions de l'UE donnant pour la première fois aux citoyens la possibilité de faire entendre directement leur voix au sujet de l'avenir de l'Europe.

Ils ont souligné la nécessité d'adopter une approche innovante dans ce processus et ont rappelé l'objectif de placer les citoyens au cœur des délibérations. Le rôle du conseil exécutif consistant à piloter la conférence et la nécessité de ne faire qu'un dans l'action ont été jugés essentiels.

Les représentants du conseil exécutif ont fait valoir que le principal objectif consiste à associer les citoyens à l'ensemble du processus. L'accent a été mis sur la nécessité d'assurer une communication interactive et de disposer d'un système ouvert, inclusif et convivial. Le conseil exécutif a accueilli avec satisfaction la charte de la conférence, qui doit être respectée par tous les participants. Il a été souligné que la conférence devrait également tenir compte des voix critiques, tout en faisant preuve de vigilance à l'égard des contenus illégaux ou des discours de haine. L'importance que revêt la participation des citoyens aux assemblées plénières de la conférence a également été mise en avant.

Certains ont appelé l'attention sur le calendrier serré et sur la nécessité de mener les consultations d'ici la fin de l'année, à temps pour élaborer le rapport conjoint qui sera adressé à la présidence conjointe d'ici le printemps 2022, pendant la présidence française.

D'autres représentants du conseil exécutif, à savoir notamment l'ensemble des représentants des groupes politiques du Parlement européen et des parlements nationaux, ont accueilli avec satisfaction l'approche inclusive. Le vif intérêt des États membres pour la conférence a également été souligné.

D'autres représentants se sont félicités de la coopération interinstitutionnelle qui caractérise ce processus innovant, qui pourrait également être considéré comme une sorte d'exercice de prospective stratégique décentralisé. Certains ont fait remarquer qu'il conviendrait d'en traduire les résultats en mesures concrètes, notamment dans le cadre des programmes de travail respectifs des institutions.

Certains observateurs ont souligné que la conférence ne saurait se réduire à un exercice d'écoute, mais qu'elle doit devenir un espace de délibération et de débat européen dynamique, et qu'il convient de tenir compte des points de vue fondamentalement différents qui existent sur l'Union et sur ses valeurs. Il a néanmoins été souligné que, malgré les différents points de vue, la conférence devrait être abordée avec une attitude ouverte et positive, et s'attacher à rapprocher l'Union des citoyens, tout en gardant à l'esprit le principe de subsidiarité. Par ailleurs, l'accent a été mis sur le fait que ce processus ne pourra aboutir que s'il est ambitieux, transparent et ouvert à tous.

D'autres observateurs ont également mentionné les expériences positives des régions européennes en matière de participation des citoyens et ont fait ressortir le rôle essentiel que jouent les parlements nationaux et le lien particulier qu'ils entretiennent avec les citoyens. Il a été souligné qu'il convient aussi de regarder au-delà de l'Europe,

et que le processus de la conférence devrait être ouvert. En outre, il a été souligné que les prochaines présidences du Conseil seront les plus concernées par ce processus, d'où l'importance de renforcer la coopération entre les gouvernements nationaux et les parlements nationaux.

L'attention a été appelée sur le soutien du Comité européen des régions et du Comité économique et social, qui sont par ailleurs disposés à approuver les principes de la déclaration commune et à contribuer activement au processus. L'expérience du Comité économique et social européen en matière de médiation entre employeurs, travailleurs et citoyens constituera une plus-value pour la conférence.

Par ailleurs, il a été souligné qu'il convient d'associer les partenaires sociaux aux travaux de la conférence, afin d'apporter une perspective non institutionnelle au sein du conseil exécutif. Enfin, il a été rappelé qu'il importe de débattre de sujets liés à l'économie, au marché du travail et aux questions sociales. Les partenaires sociaux invités ont demandé que tous les partenaires sociaux reconnus fassent partie du conseil exécutif.

<p>Conclusion: Les représentants et les observateurs ont confirmé leur volonté de coopérer de manière inclusive et transparente et de faire en sorte que la conférence sur l'avenir de</p>

2. Échange de vues sur la plateforme numérique multilingue et son lancement

La vice-présidente de la Commission, Dubravka ŠUICA (coprésidente), a présidé le point de l'ordre du jour concernant la plateforme numérique, soulignant son importance en tant que pôle numérique de la conférence, et insistant sur la nécessité de l'approuver, de même qu'un ensemble de principes de base pour les participants, afin que le débat entre les citoyens puisse commencer sous peu. Elle a indiqué que la plateforme permettra une traduction dans toutes les langues officielles de l'UE, offrant ainsi aux citoyens une véritable possibilité de participer à des débats transnationaux. Les citoyens et les organisations pourront organiser des événements et faire part de leurs commentaires directement sur la plateforme. Afin d'utiliser la plateforme et d'y contribuer activement, les citoyens doivent s'engager à respecter une charte comprenant les principes consacrés par les traités de l'UE et la déclaration commune. Un système de modération sera également mis en place. En outre, la coprésidente a souligné que les thèmes correspondent à ceux qui figurent dans la déclaration commune. Par ailleurs, les citoyens auront la possibilité, depuis la rubrique "Autres idées", de lancer une discussion sur le sujet qu'ils souhaitent.

Le conseil exécutif a invité la directrice générale de la Commission européenne chargée de la communication à présenter une proposition de plateforme numérique multilingue. Cette plateforme permettra d'optimiser la participation, les délibérations, l'accessibilité et la transparence. Elle est conçue à la fois comme un outil interactif multilingue et comme le pôle numérique de la conférence, c'est-à-dire un espace unique où les citoyens trouveront toutes les informations liées à la conférence et partageront leurs idées, et qui réunira les contributions issues de divers événements. Elle permettra l'analyse, le suivi et la publication de toutes les données. La présentation portait également sur l'identité visuelle proposée.

Au cours des débats qui ont suivi, les participants ont réservé un très bon accueil à la conférence, et sont convenus qu'elle devrait être lancée dès que possible, la date du 19 avril 2021 ayant été envisagée. Des participants ont soulevé un certain nombre de questions liées aux thèmes, se demandant en particulier si la migration, la sécurité, les questions sociales et les questions économiques

ressortaient suffisamment de la liste de thèmes auxquels les citoyens pourront contribuer. Les coprésidents sont convenus de préparer, en amont de la prochaine réunion prévue le 7 avril, une proposition qui tienne compte des suggestions en la matière.

Des questions ont également été posées sur la capacité d'analyse de la plateforme, la possibilité d'utiliser d'autres langues que les langues officielles de l'UE et la possibilité pour les citoyens non européens de réagir sur la plateforme.

Il a été confirmé que l'outil dispose d'une capacité d'analyse fondée sur l'intelligence artificielle et la modération humaine, et que toutes les mesures de sécurité et de protection des données nécessaires ont été mises en place. L'outil est pleinement fonctionnel dans les 24 langues officielles. Le conseil exécutif peut prendre des décisions concernant les modalités pratiques avec les différents États membres, le cas échéant. En ce qui concerne les citoyens de pays tiers, il a été noté que la conférence s'adresse principalement aux citoyens de l'Union, mais que la plateforme ne serait pas géobloquée.

Au sujet de l'identité visuelle, le conseil exécutif est convenu de laisser au secrétariat commun le soin de prendre une décision, avec le soutien des services de communication respectifs, en se fondant sur les travaux réalisés jusqu'à présent, y compris à propos de la consultation des citoyens concernant les éléments de l'identité visuelle.

Conclusion: Le conseil exécutif a débattu de la plateforme numérique multilingue et s'est déclaré favorable au lancement de cet outil dans les meilleurs délais. Le conseil exécutif a pris note des remarques formulées au sujet de l'intitulé des thèmes, et les coprésidents prépareront des suggestions pour la prochaine réunion du conseil exécutif, en vue du lancement de la plateforme le 19 avril. Le conseil exécutif a décidé de laisser au secrétariat commun et aux services de communication respectifs le soin de choisir l'identité visuelle, en se fondant sur les travaux réalisés jusqu'à présent.

3. Échange de vues sur les méthodes de travail de l'assemblée plénière et du conseil exécutif

Guy VERHOFSTADT (coprésident), député au Parlement européen, a présidé ce point de l'ordre du jour. Il a présenté les principaux éléments devant être examinés dans le contexte des méthodes de travail de la conférence, concernant notamment le conseil exécutif et l'assemblée plénière de la conférence, afin d'être en mesure de lancer les travaux concrets de la conférence à temps pour son ouverture officielle, le tout dans le cadre prévu par la déclaration commune. Il a précisé en particulier que, conformément à la déclaration commune, les neuf représentants du conseil exécutif prendront des décisions par consensus. Parmi les points à aborder pour ce qui concerne le conseil exécutif figurent notamment le rôle des coprésidents, le rôle des observateurs et les modalités de ses réunions. Selon M. Verhofstadt, le secrétariat commun devrait se réunir physiquement dans un même lieu pour travailler. En ce qui concerne l'assemblée plénière, il convient de réfléchir à la taille de la plénière, à la taille de ses délégations, à son processus de prise de décision ainsi qu'à la conception et à l'organisation des panels de citoyens. Le conseil exécutif a tenu un premier débat au cours duquel il a insisté sur la nécessité de s'entendre rapidement sur les méthodes de travail de la conférence, et notamment du conseil exécutif. Il a également souligné qu'il est urgent d'examiner d'autres éléments essentiels, tels que les assemblées plénières et les panels de citoyens. Le coprésident VERHOFSTADT a proposé de présenter aux autres coprésidents un projet de texte sur le règlement intérieur de la conférence, en amont de la prochaine réunion du conseil exécutif.

Conclusion: Les coprésidents élaboreront, en vue de la prochaine réunion, un projet de méthodes de travail du conseil exécutif ainsi qu'un projet de règlement intérieur de la

4. Prochaines étapes et prochaine réunion

Les représentants du conseil exécutif sont convenus que la prochaine réunion du conseil se tiendra le 7 avril, et portera sur toute question restée en suspens en ce qui concerne le lancement de la plateforme, la préparation de l'événement d'ouverture prévu le 9 mai et la tenue d'une éventuelle assemblée plénière, les méthodes de travail du conseil exécutif et de l'assemblée plénière, ainsi que les panels de citoyens.

Conclusion: La prochaine réunion du conseil exécutif aura lieu le 7 avril 2021.

Correspondant: Susanne Höke, membre du secrétariat commun

List of participants:

CO-CHAIR	Mr Guy VERHOFSTADT (Renew Europe, BE), <i>Member of the European Parliament</i>
CO-CHAIR	Ms Ana Paula ZACARIAS (PT), <i>Secretary of State for EU Affairs</i>
CO-CHAIR	Ms Dubravka ŠUICA, <i>Vice-President of the European Commission</i>
Representative	Mr Manfred WEBER, (remote participation) <i>Member of the European Parliament (PPE, DE)</i>
Representative	Ms Iratxe GARCÍA-PÉREZ, (remote participation) <i>Member of the European Parliament (S&D, ES)</i>
Representative	Mr Gašper DOVŽAN (SI), (remote participation) <i>Secretary of State for EU Affairs</i>
Representative	Mr Clément BEAUNE (FR), (remote participation) <i>Secretary of State for EU Affairs</i>
Representative	Mr Maroš ŠEFČOVIČ, (remote participation) <i>Vice-President of the Commission</i>
Representative	Ms Věra JOUROVÁ, <i>Vice-President of the Commission</i>

OBSERVER	Mr Gerolf ANNEMANS <i>Member of the European Parliament (ID, BE)</i>
OBSERVER	Mr Daniel FREUND <i>Member of the European Parliament (Verdes/ALE, DE)</i>
OBSERVER	Mr Zdzisław KRASNODEBSKI, (remote participation) <i>Member of the European Parliament (ECR, PL)</i>
OBSERVER	Mr Helmut SCHOLZ <i>Member of the European Parliament (The Left, DE)</i>
OBSERVER	Ms Milena HRDINKOVÁ (CZ), (remote participation) <i>State Secretary for EU Affairs</i>
OBSERVER	Mr. Hans DAHLGREN (SE), (remote participation) <i>Minister for EU Affairs</i>
OBSERVER	Mr Juan GONZÁLEZ-BARBA PERA (ES), <i>Secretary of State for EU Affairs</i>
OBSERVER	Ms Sofie WILMÈS (BE), (excused) <i>Minister for Foreign Affairs and Deputy Prime Minister</i>
OBSERVER (COSAC)	Mr Luís Capoulas SANTOS (PT), (remote participation) <i>Chairman of the European Affairs Committee of the Assembleia da República</i>
OBSERVER (COSAC)	Mr Guido WOLF (DE), (remote participation) <i>Chairman of the Committee on European Union Questions of the Bundesrat</i>
OBSERVER (COSAC)	Mr Gunther KRICHBAUM (DE), (remote participation) <i>Chairman of the Committee on European Union Affairs of the Bundestag</i>
OBSERVER (COSAC)	Mr Marko POGAČNIK (SI), (remote participation) <i>Chairman of the Committee for EU Affairs of the Državni Zbor</i>
OBSERVER (COSAC)	Mr Bojan KEKEC (SI), (remote participation) <i>Chairman of the Commission for International Relations and European Affairs of the Državni Svet</i>
OBSERVER (CoR) Invited	Mr Apostolos TZITZIKOSTAS, (remote participation) <i>President of the European Committee of the Regions</i>
OBSERVER (EESC) Invited	Ms Christa SCHWENG, (remote participation) <i>President of the European Economic and Social Committee</i>
OBSERVER (BusinessEurope) Invited	Mr Markus BEYRER, (remote participation) <i>Director General of BusinessEurope</i>
OBSERVER (ETUC) Invited	Mr Luca VISENTINI <i>Secretary General of ETUC</i>

CO-HEAD COMMON SECRETARIAT	Ms Katrin RUHRMANN
CO-HEAD COMMON SECRETARIAT	Ms Marta ARPIO
CO-HEAD COMMON SECRETARIAT	Mr Colin SCICLUNA
COMMON SECRETARIAT	Ms Patricia JIMINEZ
COMMON SECRETARIAT	Ms Marie-Charlotte VAN LAMSWEERDE
COMMON SECRETARIAT	Ms Susanne HOEKE